
**Intergovernmental Group of Experts on Consumer Law and Policy
(IGE Consumer)**

2nd SESSION
3-4 July 2017
Room XVII, Palais des Nations, Geneva

Monday, 3 July 2017
Afternoon Session

**Agenda Item 3 c. The protection of vulnerable and
disadvantaged consumers**

Contribution by
Federal Department of Economic Affairs, Education and Research WBF
Federal Office of Consumer Affairs BFK, Switzerland

*La protection des consommateurs vulnérables et défavorisés : les initiatives de
toutes sortes qui mettent en œuvre les spécificités et les besoins de protection
essentiels de ces groupes de consommateurs*

La protection des consommateurs vulnérables et défavorisés : les initiatives de toutes sortes qui mettent en œuvre les spécificités et les besoins de protection essentiels de ces groupes de consommateurs

En Suisse il y a lieu de relever notamment les démarches suivantes :

-Projet de réglementation en matière de films et de jeux vidéo

Ce projet de réglementation, qui prendra la forme d'une co-régulation, vise à améliorer la protection des enfants et des jeunes contre les contenus non autorisés et inappropriés de films ou de jeux vidéo. Il s'agit non seulement d'introduire une pratique uniforme en Suisse en matière de limites d'âge, mais aussi d'avoir aussi des limites d'âge cohérentes en cas de contenus similaires de supports médiatiques différents. Il est prévu que le projet de réglementation soit établi d'ici la fin de cette année.

-Projet de révision partielle de la loi sur les télécommunications : protection des enfants et des jeunes des dangers résultant de l'utilisation des services de télécommunication

Le projet de révision partielle de la loi sur les télécommunications (LTC) contient un article 46a qui crée la base légale permettant au Conseil fédéral de légiférer pour protéger les enfants et les jeunes des dangers résultant de l'utilisation des services de télécommunication. Il s'agit en particulier de pouvoir obliger les fournisseurs d'accès à Internet de conseiller leurs clients sur les possibilités de protéger les enfants et les jeunes. Le projet de révision de la LTC est sur le point d'être transmis au Parlement.